

REGLEMENT OPEN PLUS 3X3

JUNIORLEAGUE - U18M / U18F

Article 1

Les matchs se jouent sur ½ terrain 15m (largeur) x 11m (longueur), un seul panier. La ligne des lancer francs se situe à 5m80 et la ligne à 2 points à 6m75 ou 6m25 selon le tracé existant. Un ballon de 3x3 est utilisé.

Article 2

Les équipes sont composées de 3 joueurs et un remplaçant.

Article 3

Les matchs se jouent avec des Refs (jusqu'à 2) et des marqueurs (jusqu'à 3).

Article 4

La première possession de balle est attribuée par tirage au sort. Le match est lancé par un check-ball. En cas de situation d'entre deux, la balle est donnée à la défense.

Article 5

Les paniers valent 1 point à l'intérieur de l'arc de cercle à 6m25 ou 6m75 et 2 points à l'extérieur.

Article 6

Le match se joue en une séquence de 10 minutes ou 21 points si l'une des deux équipes atteint ce score avant la fin du temps réglementaire.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les deux équipes jouent une prolongation. La première équipe qui marque 2 points remporte la partie.

Article 7

Les changements se font sur balle arrêtée. Le remplaçant rentre sur le terrain après avoir tapé dans la main de son partenaire.

Article 8

Sur panier marqué, la balle change de mains. La remise en jeu se fait sous le panier sans sortir du terrain. Sur rebond défensif, interception, air-ball : ressortir la balle au-delà de la ligne à 2 pts.

Article 9

Pour qu'une attaque soit valable, il faut ressortir au-delà de la ligne à 2pts (ne plus avoir de contact avec la zone à 1 point). Après chaque intervention de gestion du match, la reprise du jeu se fait au delà de la ligne à 2pts, face au panier, par un check-ball.

Article 10

Limite de fautes par équipe : 6 fautes d'équipe

Sanction pour 7, 8, 9ème faute d'équipe : 2 LFS

Sanction pour 10ème faute d'équipe et suivantes : 2LFS et possession

Sanctions pour faute technique : 1LF puis check-ball sans changement de possession

Sanctions pour faute anti-sportive : 2LFS sans changement de possession mais compte pour 2 fautes d'équipes

Sanction pour faute disqualifiante et 2nde faute antisportive d'un même joueur : 2LFS et possession, et compte pour 2 fautes d'équipe.

Article 11

Tout comportement déplacé et ou anti - sportif peut amener la disqualification du joueur et ou de l'équipe.